

**Compte rendu du mercredi 19/02/2020**

Présents : C. GALILEI, M. DUCROS, S. CORGIER, R. SALEMBIER, JF. LACROIX, Y. MOREAU, JM. GARNIER, R. MAYNARD, JM. DURDILLY, G. COUBLE, S. VIGNON, B. BOURBON

Absents excusés : AM. LLOMBARD

Absents : S. KASPRZYK

Secrétaire de séance : G. COUBLE

**Rappel de l'ordre du jour**

1/ Approbation du compte-rendu du conseil municipal du 21/01/2020.

2/ Délibération pour approbation du compte administratif 2019.

3/ Délibération pour approbation du compte de gestion 2019

4 Délibération convention médecine du travail.

Devis entretien du terrain de foot

Question diverses

\*\*\*\*\*

**1/ Approbation du compte rendu du conseil municipal du 21/01/2020.**

\*\*\*\*\*

**2/ Délibération pour approbation du compte administratif 2019.**

Lecture du compte administratif

Madame le Maire procède à la lecture du compte administratif par article budgétaire. Considérant la présentation du compte administratif du budget principal ci-dessous énoncé.

Montants exprimés en euros	Section d'investissement	Section de fonctionnement
Report de clôture 2018	77 939,91	100 000,00
Recettes de l'exercice 2019	132 359,47	430 335,17
Dépenses de l'exercice 2019	190 682,25	358 697,07
Résultats de l'exercice 2019	-58 322,78	71 638,10
Résultats de clôture 2019	19 617,13	171 638,10

Après avoir pris connaissance du compte administratif de l'exercice 2019 et en avoir délibéré, le Conseil Municipal, est amené à se prononcer, Madame GALILEI, Maire, s'étant retirée de la salle des délibérations.

**Adopté à l'unanimité**

\*\*\*\*\*

**3/ Délibération pour approbation du compte de gestion 2019**

Après avoir entendu et approuvé le compte administratif de l'exercice 2019 ;

Après s'être assuré que le comptable a repris dans ses écritures le montant de chacun des soldes figurant au bilan de l'exercice 2019, celui de tous les titres de recettes émis et celui de tous les mandats ordonnancés et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordre qu'il lui a été prescrit de passer en écritures ;

Considérant que les opérations sont régulières,

1. Statuant sur l'ensemble des opérations effectuées du 1<sup>er</sup> janvier 2019 au 31 décembre 2019 ;
2. Statuant sur l'exécution du budget de l'exercice 2019 en ce qui concerne les différentes sections ;
3. Statuant sur la comptabilité des valeurs inactives ;

**Adopté à l'unanimité**

\*\*\*\*\*

#### 4 / Délibération Convention médecine préventive.

Madame le Maire rappelle que la commune adhère au service de médecine préventive proposé par le Centre de Gestion qui propose de conventionner pour une durée de 3 ans à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2020 renouvelable par tacite reconduction pour des durées de 3 années. La participation financière de la commune est de 70 euros par agent en 2020 puis sera de 80 euros en 2021-2022.

Madame le Maire demande au conseil municipal l'autorisation de signer ladite convention.

#### **Adopté à l'unanimité**

\*\*\*\*\*

- Les travaux du terrain de foot sont terminés. Le terrain est de bonne qualité lorsque le temps est sec ; l'état est beaucoup moins bon dès lors qu'il pleut.  
Un devis pour l'entretien du terrain de foot a été demandé afin d'optimiser la qualité du terrain sur le long terme. Une grille a été fournie gratuitement par l'entreprise au club pour assurer un entretien régulier, comme demandé au club par la municipalité.

Détail du devis : 250 € d'apport de matériel et 560 € d'intervention au moins une fois par an pour ré-  
aplanir et recompacter la surface.

Avis du conseil municipal sur l'approbation de ce devis: **12 voix pour et 1 abstention**

- Le chauffe-eau du club du foot est défectueux. Un devis doit être réalisé.
- Les travaux de la sacristie, réalisés par les bénévoles de la paroisse, sont terminés pour un coût d'environ 1 200 euros (fournitures placo-plâtre, ciment, peinture et revêtement du sol).
- Suite au conseil d'école, Mme Dumontet a annoncé que l'école des 4 Saisons est « sous surveillance ». L'effectif est de 63 élèves.
- L'entreprise Fluidelec est intervenue pour l'alimentation du panneau lumineux, l'installation est prévue dans les prochains jours. Une prise a également été mise en place pour l'alimentation du boucher et du poissonnier.
- Une demande a été faite au conseil municipal pour la journée de nettoyage des rues du 28 mars en partenariat avec le conseil municipal des jeunes pour participer au goûter qui suivra la collecte et pour photocopier les flyers.
- Organisation 1<sup>er</sup> tour des élections

<b>8h-10h</b>	S. CORGIER, R. SALEMBIER, Y. MOREAU
<b>10h-12h</b>	R. MAYNARD, G. COUBLE, S. VIGNON
<b>12h-14h</b>	JF LACROIX, JM DURDILLY, C. GALILEI
<b>14h-16h</b>	B. BOURBON, M. DUCROS
<b>16h-18h</b>	JM GARNIER,
<b>Dépouillement</b>	C. GALILEI, R. MAYNARD, R. SALEMBIER, Y. MOREAU, S. CORGIER, M. DUCROS, S. VIGNON, JF LACROIX, JM GARNIER, JM DURDILLY, G. COUBLE

Le Maire  
Christine GALILEI

